

# GLI-F4, UN FAUX GESTE SANS CHANGEMENT DE STRATÉGIE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 27 JANVIER 2020

En octobre 2014, à Sivens, décédait Rémi Fraisse d'un tir de grenade de type F1. Trois ans plus tard, après un rapport d'enquête de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) qui montrait la dangerosité de cette arme et sa responsabilité dans cette mort violente, après plusieurs appels citoyens demandant l'arrêt de son usage, celle-ci est finalement interdite en mai 2017.

Lors du mouvement des « Gilets jaunes », comme dans les manifestations contre la réforme des retraites, des dizaines de blessures très graves sont constatées parmi les manifestants du fait de l'utilisation d'armes dangereuses par les forces de l'ordre. Elles sont rapidement détaillées par les observations citoyennes des pratiques policières de la LDH et dénoncées par des collectifs d'avocats, le Défenseur des droits et plusieurs ONG dont la LDH.

Après des mois de déni et l'épuisement des stocks, le ministre de l'Intérieur a annoncé, dimanche 26 janvier, l'interdiction de la grenade lacrymogène GLI-F4. Cette décision est salutaire mais bien tardive et son remplacement par le modèle GM2L n'est pas sans risque, sans changement radical de stratégie du maintien de l'ordre.

La LDH appelle à un dialogue effectif entre le gouvernement et toutes les parties prenantes. Il est de sa responsabilité d'écouter les associations, les collectifs de victimes et les avocats qui font des propositions constructives et motivées, comme celles pour l'abandon sans délai des lanceurs de balle de défense (LBD40) et du plaquage ventral après les dramatiques usages connus.

Des morts, des mutilés, des blessés, des violences illégitimes peuvent encore être évités. A Christophe Castaner et Laurent Nuñez d'accepter enfin le débat contradictoire pour revoir les matériels et les techniques du maintien de l'ordre et des interventions policières. Seule une nouvelle approche globale du gouvernement aidera à rétablir la confiance nécessaire entre la police et une grande partie de la population, détériorée par l'injustice et l'impunité face à de graves débordements.

Ligue  
des droits de  
l'Homme

FONDÉE EN 1898

